REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - GRAND PARIS SEINE ET OISE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL 100 (2)

Numéro SIRET: 20005988900093

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

M. 14

Décision modificative 1 (3) Voté par nature

BUDGET: DECHETS 109 (4)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

⁽⁴⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Sans Objet
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Repartition des emprimis par structure de taux A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	22
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	23
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5) B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	Bans Objet
C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes dans resqueis a été pris un engagement miancier (4) C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	·
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	25

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	GRAND PARIS SEINE ET OISE	DM
78029	DECHETS 109	2023

I – INFORMATIONS GENERALES	ı
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 in fine):	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
0.00	0.00	0.00	0.00

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4).
- IV La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).
- V Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

A1

(si solde positif)

0,00

0,00

0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	0,00	0,00		
	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00		
O R	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)		
T S		0,00	0,00		
	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	0,00	0,00		
		INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	0,00	0,00		
	+	+	+		
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE				

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

TOTAL

(si solde négatif)

0,00

0,00

0,00

001 SOLDE D'EXECUTION DE LA

SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE

(2)

TOTAL DE LA SECTION

D'INVESTISSEMENT (3)

TOTAL DU BUDGET (3)

Р О

R T

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1) I	réaliser N-1 (2) II	nouvelles	Ш	IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	58 773 448,50	0,00	-60 000,00	-60 000,00	58 713 448,50
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 298 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	2 348 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 799 296,00	0,00	0,00	0,00	3 799 296,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	64 870 744,50	0,00	-10 000,00	-10 000,00	64 860 744,50
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	15 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	80 137,00		0,00	0,00	80 137,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	64 955 881,50	0,00	0,00	0,00	64 955 881,50
023	Virement à la section d'investissement (5)	4 548 942,00		0,00	0,00	4 548 942,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	2 448 582,00		0,00	0,00	2 448 582,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	6 997 524,00		0,00	0,00	6 997 524,00
	TOTAL	71 953 405,50	0,00	0,00	0,00	71 953 405,50

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	71 953 405,50

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1) I	(2)	nouvelles	Ш	IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	3 042 200,00	0,00	-150 000,00	-150 000,00	2 892 200,00
73	Impôts et taxes	47 000 000,00	0,00	0,00	0,00	47 000 000,00
74	Dotations et participations	1 195 000,00	0,00	0,00	0,00	1 195 000,00
75	Autres produits de gestion courante	20 187 101,05	0,00	0,00	0,00	20 187 101,05
	Total des recettes de gestion courante	71 424 301,05	0,00	-150 000,00	-150 000,00	71 274 301,05
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	80 137,00		0,00	0,00	80 137,00
Tota	l des recettes réelles de fonctionnement	71 504 438,05	0,00	0,00	0,00	71 504 438,05
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	4 844,00		0,00	0,00	4 844,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes d'ordre de fonctionnement	4 844,00		0,00	0,00	4 844,00
	TOTAL	71 509 282,05	0,00	0,00	0,00	71 509 282,05

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	444 123,45
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	71 953 405,50

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	6 992 680,00
, ,	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

⁽¹⁾ Cf. Modalités de vote I-B.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires. (5)DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043. (6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1) I	réaliser N-1 (2) II	nouvelles	Ш	IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	745 676,81	0,00	0,00	0,00	745 676,81
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 633 046,70	0,00	0,00	0,00	8 633 046,70
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	9 478 723,51	0,00	0,00	0,00	9 478 723,51
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	9 478 723,51	0,00	0,00	0,00	9 478 723,51
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 844,00		0,00	0,00	4 844,00
041	Opérations patrimoniales (4)	350 000,00		0,00	0,00	350 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	354 844,00		0,00	0,00	354 844,00
	TOTAL	9 833 567,51	0,00	0,00	0,00	9 833 567,51

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 9 833 567,51

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice(1)	réaliser N-1	nouvelles		
		I	(2)		III	IV = I + II + III
			II			
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	2 409 471,82	0,00	0,00	0,00	2 409 471,82
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0.00	0.00	0.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 409 471,82	0,00	0,00	0,00	2 409 471,82
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total o	les recettes réelles d'investissement	2 409 471,82	0,00	0,00	0,00	2 409 471,82
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	4 548 942,00		0,00	0,00	4 548 942,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 448 582,00		0,00	0,00	2 448 582,00

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL V = + +
041	Opérations patrimoniales (4)	350 000,00		0,00	0,00	350 000,00
Total d	les recettes d'ordre d'investissement	7 347 524,00		0,00	0,00	7 347 524,00
	TOTAL	9 756 995,82	0,00	0,00	0,00	9 756 995,82

	•
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	76 571,69
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 833 567,51

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

r e	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE	6 992 680,00
6	FONCTIONNEMENT (10)	6 992 680,00

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \ DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération *DF 023* + *DF 042 RF 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-60 000,00		-60 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	50 000,00		50 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 <i>71</i>	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00 10 000,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 10 000,00 0,00 0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	_

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

			п
_	_	_	ш

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dé	penses d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

	<u> </u>	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE		0,00
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		0,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	-150 000,00		-150 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	150 000,00	0,00	150 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
F	Recettes de fonctionnement – Total	0,00	0,00	0,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26 27	Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations	0,00	0,00	0,00 0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
F	Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 0,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap /	Libellé (1)	Budget de	Propositions	Vote (4)
art (1)		l'exercice (2)	nouvelles (3)	
011	Charges à caractère général	58 773 448,50	-60 000,00	-60 000,00
60611	Eau et assainissement	2 100,00	0,00	0,00
60612 60622	Energie - Electricité Carburants	28 000,00 68 686,10	0,00 0,00	0,00 0,00
60623	Alimentation	10 000,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	4 385,15	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	16 934,70	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	25 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	32 677,25	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	56 163 854,00	-60 000,00	-60 000,00
6132	Locations immobilières	14 500,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	50 120,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	2 000,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	33 050,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	3 996,00	0,00	0,00
61551 61558	Entretien matériel roulant Entretien autres biens mobiliers	25 635,30 10 784,00	0,00 0,00	0,00 0,00
6156	Maintenance	11 637,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	7 014,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	130 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	251,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	210,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	21 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	122 000,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	31 500,00	0,00	0,00
6238	Divers	122 000,00	0,00	0,00
6251 6257	Voyages et déplacements Réceptions	3 000,00 21 795,00	0,00 0,00	0,00 0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 100,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 366,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	814,85	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	1 591 017,50	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	199 180,65	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	840,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 298 000,00	50 000,00	50 000,00
6331	Versement mobilité	23 000,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 000,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	18 000,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	819 000,00	0,00	0,00
64112 64118	NBI, SFT, indemnité résidence Autres indemnités titulaires	201 500,00 78 000,00	0,00 50 000,00	0,00 50 000,00
64131	Rémunérations non tit.	441 000,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	150 500,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	230 000,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	266 000,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	20 000,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	10 000,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	33 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 799 296,00	0,00	0,00
6518	Autres	650,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	3 388 646,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	120 000,00	0,00	0,00
65888	Autres	290 000,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	00,0	00,0
TOTAL =	DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	64 870 744,50	-10 000,00	-10 000,00
	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
66	onarges manoreres (D)	· ·	·	
66	a			10 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 000,00	10 000,00	
67 6718	Autres charges exceptionnelles gestion	5 000,00	0,00	0,00
67 6718 673	Autres charges exceptionnelles gestion Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00 0,00	0,00 10 000,00	0,00 10 000,00
67 6718 673 68	Autres charges exceptionnelles gestion Titres annulés (sur exercices antérieurs Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	5 000,00 0,00 80 137,00	0,00 10 000,00 0,00	0,00 10 000,00 0,00
67 6718 673	Autres charges exceptionnelles gestion Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00 0,00	0,00 10 000,00	0,00 10 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	64 955 881,50	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	4 548 942,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	2 448 582,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	2 448 582,00	0,00	0,00
TOTAL I	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6 997 524,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	6 997 524,00	0,00	0,00
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	71 953 405,50	0,00	0,00

RESTES A REALISER N-1 (11)		0,00
	+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
	=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		0,00

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	3 042 200,00	-150 000,00	-150 000,00
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	448 000,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	2 594 200,00	-150 000,00	-150 000,00
73	Impôts et taxes	47 000 000,00	0,00	0,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	47 000 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 195 000,00	0,00	0,00
7478	Participat ^o Autres organismes	1 195 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	20 187 101,05	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	81 306,00	0,00	0,00
7552	Prise en charge déficit BA administratif	16 945 118,05	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	3 160 677,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES	71 424 301,05	-150 000,00	-150 000,00
	(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013			
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	150 000,00	150 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	150 000,00	150 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	80 137,00	00,00	0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	80 137,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	71 504 438,05	0,00	0,00
	= a + b + c + d			
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	4 844,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	4 844,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	4 844,00	0,00	0,00
7	OTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	71 509 282,05	0,00	0,00

	т
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00

<u>Détail du calcul</u>	des ICNE au	compte 7622	<u>(11)</u>
Mantant dea ICNI	C de l'eversies		0.00

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- $\mbox{(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles. } \\$
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, $RF\ 042 = DI\ 040$.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice
- N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	745 676,81	0,00	0,00
2031	Frais d'études	362 228,38	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	6 296,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	182 152,43	0,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	195 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	8 633 046,70	00,0	00,0
2111	Terrains nus	183 973,60	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	2 899 284,75	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	216 908,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	15 000,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	4 143 770,97	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	80 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	1 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 093 109,38	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	100 000,00	00,0	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	100 000,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	9 478 723,51	00,0	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
Tota	al des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	9 478 723,51	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	4 844,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	4 844,00	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	4 521,00	0,00	0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	323,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	4 521,00	0,00	0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	323,00	0.00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	350 000,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	200 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	100 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	50 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	354 844,00	0,00	0,00
		, , , , , , , , , , , , , , , , ,	-,	-,,
TOTAL DE	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	9 833 567,51	0,00	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

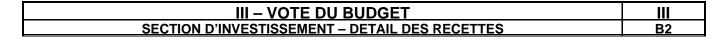
⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI~040 = RF~042.

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽¹⁰⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions	Vote (4)
010	Stocks	0,00	nouvelles (3) 0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
		·	•	
204	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00 0,00	0,00
23	-	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	i		
40	Total des recettes d'équipement	0,00	00,0	00,0
10	Dotations, fonds divers et réserves Excédents de fonctionnement capitalisés	2 409 471,82 2 409 471,82	0,00 0,00	0,00 0,00
	·			· ·
165	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00 0,00	0,00
18	Dépôts et cautionnements reçus Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
UL 4	Total des recettes financières	2 409 471,82	0,00	0,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
10.0	TOTAL RECETTES REELLES	2 409 471,82	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	4 548 942,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	2 448 582,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	22 824,00	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	767,00	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	39 900,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	5 456,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements,	22 540,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	28 323,00	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	148 703,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	817,00	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	732,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	17 944,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 563 194,00	0,00	0,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	7 987,00	0,00	0,00
281752	Installations de voirie (m. à dispo)	5 909,00	0,00	0,00
281757	Matériel, outillage voirie (m. à dispo)	1 388,00	0,00	0,00
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	179 431,00	0,00	0,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	73,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	192 397,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	990,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	209 207,00	0,00	0,00
TOTAL DI	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE	6 997 524,00	0,00	0,00
	<u>FONCTIONNEMENT</u>			
041	Opérations patrimoniales (9)	350 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	200 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	50 000,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	100 000,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	7 347 524,00	0,00	0,00
	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	9 756 995,82	0,00	0,00
	(= Total des recettes réelles et d'ordre)			

RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
	+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
	=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DF 042.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 4 844,00	0,00	II 0,00
16 Emp	orunts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00	00,0
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépens (B)	ses et transferts à déduire des ressources propres	4 844,00	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	4 844,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 844,00	2 486 043,51	0,00	2 490 887,51

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

		Budget de l'exercice	Propositions	
Art. (1)	Libellé (1)	(hors RAR)	nouvelles	Vote (2)
	(77777)	(BP + BS + DM)		.,,
	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	V 6 997 524,00	0,00	VI 0,00
	es propres externes de l'année (a)	0,00	0,00	0,00
10222 10223	FCTVA TLE	0,00	0,00	0,00
10223		0,00 0,00	0,00	0,00 0,00
10228	Taxe d'aménagement Autres fonds	0,00	0,00 0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées			·
27	Autres immobilisations financières			
Ressource	es propres internes de l'année (b) (3)	6 997 524,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	22 824,00	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	767,00	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	39 900,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	<i>5 456,00</i>	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements,	22 540,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	28 323,00	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	148 703,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	817,00	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	732,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	17 944,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 563 194,00	0,00	0,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	7 987,00	0,00	0,00
281752	Installations de voirie (m. à dispo)	5 909,00	0,00	0,00
281757	Matériel, outillage voirie (m. à dispo)	1 388,00	0,00	0,00
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	179 431,00	0,00	0,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	73,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	192 397,00	0,00	0,00
28183 28188	Matériel de bureau et informatique Autres immo. corporelles	990,00 209 207,00	0,00 0,00	0,00 0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations	209 207,00	0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours			
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59	Prov. dépréc. comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	4 548 942,00	0,00	0,00

Opérations d l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R1068 (4)	TOTAL VIII
--	---	-------------------------------	--------------------------	---------------

Total					
ressources	6 997 524,00	0,00	76 571,69	2 409 471,82	9 483 567,51
propres		3,55	10011,00		0 100 001,01
disponibles					

	Montan	t
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	2 490 887,51
Ressources propres disponibles	VIII	9 483 567,51
Solde	IX = VIII - IV (5)	6 992 680,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES: Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation :

Présenté par (1), A, le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A, le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : .
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.